

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 14 juillet 1988

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions nos 332-4703, 332-4706 à 332-4708 inclusivement, 332-4710, 332-4712, 332-4715, 332-4823, 332-4824, 332-4833 et 332-4895.

[Note de l'éditeur: voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

ON DEMANDE À UN DÉPUTÉ DE RETIRER UNE REMARQUE ANTIPARLEMENTAIRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, c'est réellement la première occasion que j'ai pour faire ce rappel au Règlement. Je veux que nous amorçons nos travaux d'aujourd'hui sur une note plus positive et parlementaire. Je viens d'avoir la chance de lire le *hansard* d'hier. À la page 17511, le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) traite le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) de menteur. Je veux simplement signaler que ces paroles sont antiparlementaires et je lui demande d'agir honorablement et de retirer cette remarque.

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je croyais avoir retiré toutes les paroles antiparlementaires que j'ai pu prononcer hier. Je suis heureux de pouvoir le faire de nouveau. Je voudrais signaler que d'après la même page du *hansard* j'ai bel et bien utilisé les mots «la plupart», alors que le député soutenait que j'avais utilisé le mot «tous». J'avais raison. Le député d'en face avait tout à fait tort. Or il ne voulait pas se rétracter. Il faisait erreur. Si je me suis échappé et ai utilisé le

mot «menteur» de façon antiparlementaire, j'en suis désolé mais je souhaite que lui-même prenne la parole plus tard aujourd'hui pour s'excuser d'avoir déformé mes propos.

M. le Président: Tous les députés sont conscients qu'il arrive, dans le feu de la discussion ou de ce qui passe pour être une discussion, que des gens prononcent des mots qu'ils n'auraient probablement pas dits s'ils avaient eu le temps de réfléchir davantage. J'apprécie énormément le fait que le secrétaire parlementaire ait bien voulu retirer cette remarque et j'apprécie également le fait que le député de Kamloops—Shuswap l'ait portée à l'attention de la présidence.

* * *

• (1110)

COMITÉS DE LA CHAMBRE

EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—PRÉSENTATION DU 3^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le président, j'ai l'honneur ce matin de présenter le troisième rapport du Comité permanent de l'Expansion industrielle régionale dans les deux langues officielles. En outre, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le Comité demande une réponse globale du gouvernement.

Ce rapport traite d'une étude faite à propos d'une politique industrielle pour le Canada. Le Comité a entendu un large éventail de témoins provenant de divers milieux et de toutes les régions du Canada.

Le rapport donne un aperçu historique du développement industriel du Canada, des politiques en place et de la façon dont elles ont amélioré et, parfois, freiné notre développement industriel.

Le rapport recommande essentiellement que les initiatives industrielles du Canada soient axées sur le marché, tout en respectant nos besoins et nos programmes régionaux ainsi que nos priorités culturelles et sociales. En outre, il recommande qu'un solide lien reste établi entre nos initiatives industrielles et nos initiatives en matière de recherche et de développement. Enfin, il recommande tout aussi fortement que de bons programmes de recyclage parrainés par le gouvernement soient offerts pour aider les travailleurs canadiens des industries en déclin à s'adapter aux industries en expansion.